

Modification simplifiée du PLU

4c

PLAN DE ZONAGE

Planche Bourg - Echelle : 1/2500

Plan local d'urbanisme

P.L.U. approuvé le : 19 février 2019

Révisions et modifications :

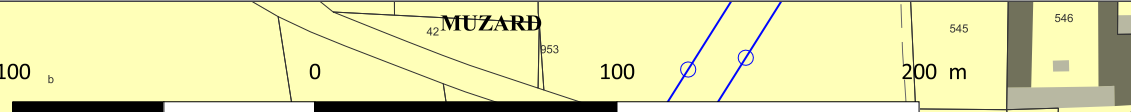
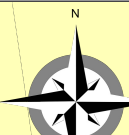
Mise en compatibilité du P.L.U. approuvée le 19 septembre 2023

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil municipal en date du 19 septembre 2023

Référence : 48114
Fichier :

REALITES Urbanisme et Aménagement
34, Rue Georges Plasse - 42300 Roanne
Tél : 04 77 67 83 06 info@realites-be.fr
www.realites-be.fr

RÉALITÉS
Urbanisme et
Aménagement



Légende

Zonage

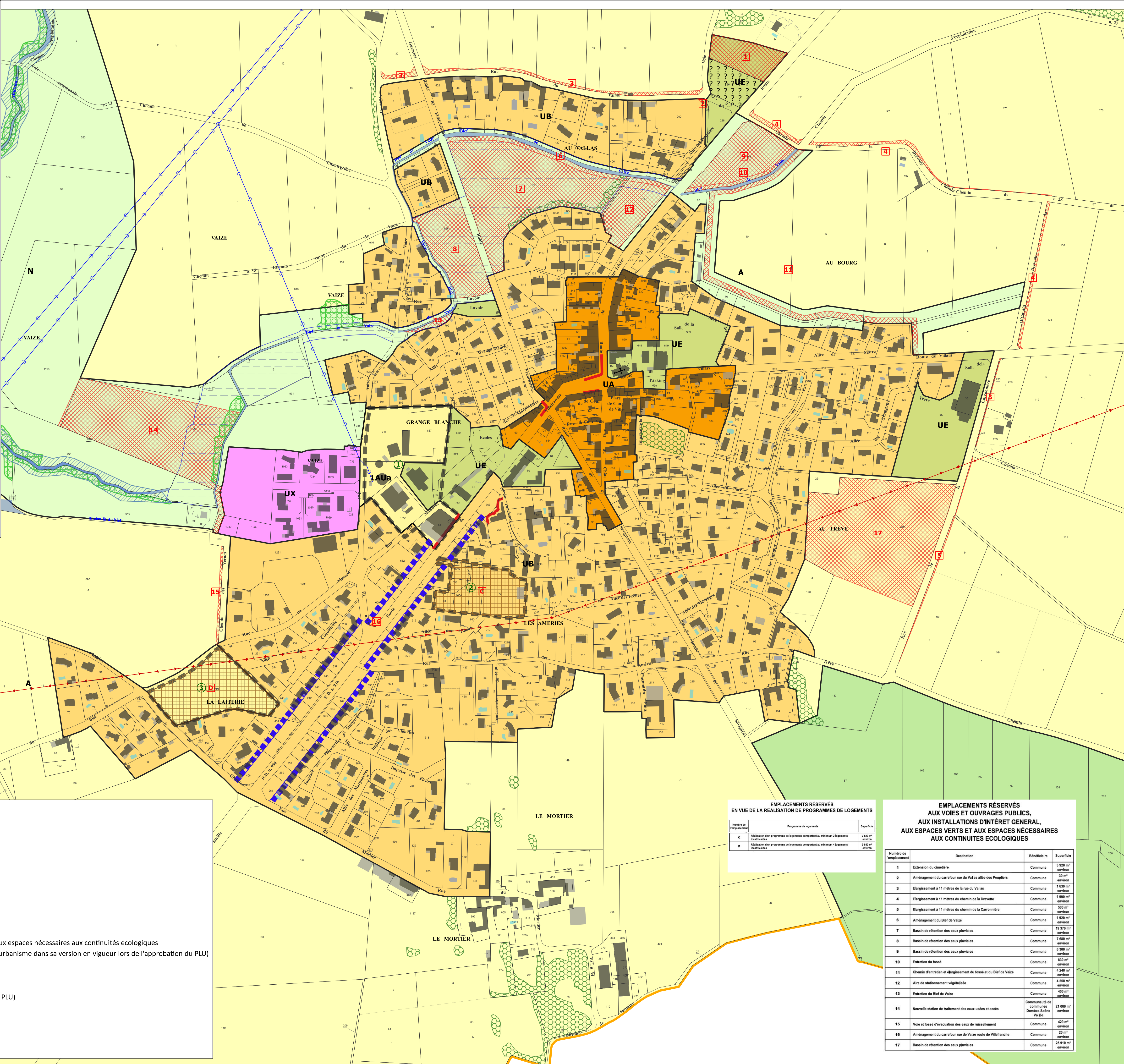
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle et forestière
- Ns : Secteur de protection des biotopes
- UA : Zone du centre village
- UB : Zones périphériques
- UE : Zone d'équipements
- UX : Zone artisanale
- 1AUa/1Aub : Zone d'urbanisation organisée

Prescriptions

- Boisements (article L 151-23 du code de l'urbanisme dans sa version en vigueur lors de l'approbation du PLU)
- Emplacement réservé aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général, aux espaces verts et aux espaces nécessaires aux continuités écologiques
- Emplacement réservé en vue de la réalisation de programmes de logements (article L 151-41-4° du code de l'urbanisme dans sa version en vigueur lors de l'approbation du PLU)
- Espaces boisés classés
- Orientations d'aménagement et de programmation sectorielles
- Risques d'inondations
- Secteur humides (article L 151-23 du code de l'urbanisme dans sa version en vigueur lors de l'approbation du PLU)
- Ligne d'implantation
- Linéaire commercial à protéger au titre de l'article L151-16 du C.U.

Informations

- Canalisation de gaz
- Ligne électrique à haute tension



**EMPLACEMENTS RÉSERVÉS
EN VUE DE LA RÉALISATION DE PROGRAMMES DE LOGEMENTS**

Numéro de l'emplacement	Programme de logements	Superficie
1	Réalisation d'un programme de logements comportant au minimum 2 logements locatifs sociaux	1 600 m ² environ
2	Réalisation d'un programme de logements comportant au minimum 4 logements locatifs sociaux	3 040 m ² environ

**EMPLACEMENTS RÉSERVÉS
AUX VOIES ET OUVRAGES PUBLICS,
AUX INSTALLATIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL,
AUX ESPACES VERTS ET AUX ESPACES NÉCESSAIRES
AUX CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES**

Numéro de l'emplacement	Destination	Bénéficiaire	Superficie
1	Extension du cimetière	Commune	3 820 m ² environ
2	Amenagement du carrefour rue du Vallis allée des Peupliers	Commune	30 m ² environ
3	Elargissement à 11 mètres de la rue du Vallis	Commune	1 600 m ² environ
4	Elargissement à 11 mètres du chemin de la Drevetie	Commune	1 990 m ² environ
5	Elargissement à 11 mètres du chemin de la Carrière	Commune	500 m ² environ
6	Amenagement du Bief de Vaize	Commune	1 920 m ² environ
7	Bassin de rétention des eaux pluviales	Commune	19 370 m ² environ
8	Bassin de rétention des eaux pluviales	Commune	1 680 m ² environ
9	Bassin de rétention des eaux pluviales	Commune	6 300 m ² environ
10	Entretien du fossé	Commune	630 m ² environ
11	Chemin d'entretien et élargissement du fossé et du Bief de Vaize	Commune	4 240 m ² environ
12	Aire de stationnement végétalisée	Commune	4 550 m ² environ
13	Entretien du Bief de Vaize	Commune	400 m ² environ
14	Nouvelle station de traitement des eaux usées et assés	Communauté de communes Dombes Saône Vallée	21 060 m ² environ
15	Voie et fossé d'évacuation des eaux de ruissellement	Commune	420 m ² environ
16	Amenagement du carrefour rue de Vaize route de Villabranche	Commune	20 m ² environ
17	Bassin de rétention des eaux pluviales	Commune	25 910 m ² environ